

une lutte antifasciste. Il n'insiste pas sur son caractère anti-colonial. Il cite les déclarations les plus modérées du Vietminh ainsi celle d'Ho Chi Minh (*L'Humanité*, 31 octobre 45) « le gouvernement et le peuple vietnamien seraient prêts à accorder à la France tous les avantages économiques désirables et à assurer la sauvegarde des intérêts français ».

Ainsi, dès les premières hostilités, le parti communiste français ne soutient pas la lutte pour l'indépendance du peuple vietnamien. En janvier 1946, il vote le budget de guerre qui permettra de renforcer les moyens militaires des troupes françaises. Nulle action n'est entreprise en France pour freiner l'activité des commandements militaires français. Rien n'est fait pour alerter l'opinion, pour organiser une vaste protestation qui aurait permis aux ministres communistes de s'opposer à la reconquête, compte tenu de l'influence du parti communiste français en 1945.

On peut estimer qu'en laissant faire la reconquête de la Cochinchine le parti communiste porte une part de responsabilité dans la généralisation du conflit un an plus tard. De fait, il a renoncé aux principes de solidarité envers les peuples coloniaux et cela, afin de protéger les positions françaises menacées par les « convoitises extérieures ».

## B. Les accords du 6 mars

La France s'est donc réinstallée en Cochinchine. Mais au Nord, la présence des troupes chinoises et l'existence d'un gouvernement vietnamien, représentant un puissant mouvement national, font obstacle à la pénétration des troupes françaises. La reconquête militaire s'avère d'autant plus difficile que l'armée française dispose de faibles moyens. Pour les représentants du Gouvernement en Indochine, pour les militaires, la présence française doit être assurée sur le Vietnam tout entier. Le problème est alors de savoir quels moyens utiliser pour y parvenir. Finalement, on choisit la négociation pour régler le départ des troupes chinoises et le retour des troupes françaises au Tonkin. Pour Leclerc, ce retour doit s'effectuer pacifiquement, sinon le gouvernement Ho Chi Minh pourrait reprendre le maquis, ce qui rendrait la conquête militaire plus difficile. Mais de toute manière, quelle que soit l'issue des négociations avec le Vietminh, Leclerc est prêt à débarquer ses troupes au Tonkin. Dès le 1<sup>er</sup> mars 1946, la flotte française navigue vers les côtes du Tonkin avant même la signature d'un accord. C'est sous la menace de la flotte que l'accord est signé.

Par cet accord :

1) « Le gouvernement français reconnaît la République du Vietnam comme un état libre ayant son gouvernement, son Parlement, son armée et ses finances, faisant partie de la Fédération indochinoise et de l'Union française.

En ce qui concerne la réunion des trois Ky, le gouvernement français s'engage à entériner les décisions prises par la population consultée par référendum.

2) Le Gouvernement du Vietnam se déclare prêt à accueillir

amicalement l'armée française, lorsque, conformément aux accords internationaux, elle relèvera les troupes chinoises. »

Cet accord est-il entièrement conforme aux vœux des dirigeants vietnamiens ? La réflexion d'Ho Chi Minh à Sainteny après la signature de l'accord révèle bien que non « et moi, j'ai de la peine, car au fond, c'est vous qui avez gagné ; vous savez très bien que je voulais plus que cela... enfin, je comprends qu'on ne peut tout avoir en un jour ».

Cet accord semble positif pour le gouvernement vietnamien, dans la mesure où il reconnaît l'existence de la R.D.V.N. et son autonomie interne. Mais il ne peut le satisfaire complètement. Le gouvernement vietnamien fait trois concessions importantes :

— L'indépendance totale de la R.D.V.N. n'est pas reconnue ; elle reste intégrée à l'Union française ;

— La réunion des 3 Ky est envisagée, mais non fixée à une date précise ;

— Enfin et surtout, les troupes françaises peuvent s'installer au Tonkin.

Le discours de Giap, prononcé à Hanoï le 7 mars, éclaire les raisons de cette signature. Les dispositions qui satisfont le gouvernement de la R.D.V.N. sont les suivantes :

— la reconnaissance de la R.D.V.N. comme pays libre ; mais, ajoute Giap, « ce n'est pas encore l'indépendance. Une fois la liberté atteinte, nous irons jusqu'à l'indépendance, l'indépendance complète » ;

— le principe d'un référendum pour la réunion des trois Ky mais Giap est très conscient que « la France veut garder la Cochinchine... le gouvernement, poursuit-il, l'a fermement déclaré : si on sépare la Cochinchine, l'Annam et le Tonkin, nous sommes résolus à résister jusqu'au bout ».

La présence des troupes françaises au Tonkin ne satisfait pas du tout le gouvernement vietnamien. Giap explique ainsi une telle concession : « s'il ne leur avait pas été accordé, elle serait quand même venue ». Le gouvernement a refusé l'épreuve de force dans l'immédiat et le début « d'une résistance de longue durée ». Car dit Giap : « la situation internationale ne nous était pas favorable. La France a signé un traité avec la Chine, l'Amérique est entrée dans le clan de la France, l'Angleterre est avec la France depuis plusieurs mois. Ainsi, nous étions presque isolés. Si nous avions résisté, nous aurions eu contre nous toutes les puissances ».

On peut ajouter que l'absence de soutien de la part du mouvement communiste international, et plus particulièrement de la part du parti communiste français, contribue à renforcer cet isolement des Vietnamiens.

Ce qu'il faut retenir du discours de Giap, c'est que pour la R.D.V.N. cet accord n'a rien de définitif. L'indépendance totale et complète, la réunion des trois Ky, restent les buts à atteindre.